

RÉSEAU RURAL FRANÇAIS

Mise en perspective les circuits de proximité avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires

PRESENTATION DU PROJET



Un projet inscrit dans le cadre du réseau rural français

Le règlement développement rural 2007-2013 prévoit la mise en place au niveau européen et dans chaque Etat-membre d'un réseau rural, regroupant les différents acteurs impliqués dans le développement rural, pour faciliter les **échanges entre les acteurs du développement et valoriser les expériences**. Copiloté par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), il s'articule autour d'un réseau national et de 26 réseaux régionaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du sous groupe de travail « **agriculture et alimentation** » du thème « **valorisation économique et territoriale des ressources locales** ».

Il s'inscrit en complémentarité avec les autres projets et traite de l'organisation territoriale autour de la question alimentaire et des circuits de proximité et du rôle notamment des organismes publics.



Les enjeux du projet

Alors que le développement des progrès agricoles tendait à résoudre les questions alimentaires en Europe, la mise en œuvre de stratégie de développement durable renvoie à différents enjeux qui sont autant de défis de santé publique, sociaux et culturels, environnementaux, économiques... Il ne s'agit donc plus seulement de produire suffisamment mais, de fournir des produits de qualité pour tous dans le respect d'un équilibre entre l'homme et son milieu. Ainsi, le développement de politiques alimentaires par les pouvoirs publics revisite les politiques en faveur de l'agriculture et en particulier des circuits de proximité, il doit permettre de les intégrer.

Du fait de sa **transversalité** nécessaire entre enjeux que l'on retrouve à toutes les échelles du niveau européen à l'échelle du territoire, la question des circuits de proximité fait intervenir **des acteurs nombreux et variés** : l'Europe et l'Etat, les acteurs institutionnels locaux qui développent leurs projets de territoires mais également les acteurs du monde économique (producteurs et industriels) ou encore du monde associatif.

Si les études et actions en faveur **des circuits de proximité se multiplient**, mobilisant ainsi tous les acteurs de l'aménagement du territoire sur ces questions, ces initiatives semblent trop morcelées et cloisonnées et le lien entre les différents enjeux des politiques autour de l'alimentation reste difficile à faire. Les territoires de projet ont un rôle grandissant sur l'ensemble de ces questions. L'interterritorialité, en particulier, le partenariat entre territoires ruraux et urbains, est un aspect particulièrement intéressant à observer. Enfin, ces actions sont souvent menées sans avoir une réflexion approfondie sur leurs impacts à la fois sociaux, environnementaux et économiques sur le territoire.

Les objectifs du projet

Ce projet a pour objectif d'échanger, de valoriser les initiatives et les compétences pour arriver à une meilleure connaissance, une expertise commune des enjeux territoriaux en termes de mise en place de politiques alimentaires et de circuits de proximité.

Il s'attachera à répondre à deux objectifs principaux :

- **Mieux comprendre les systèmes territoriaux dans la réponse aux enjeux alimentaires** : les acteurs impliqués, les enjeux liés à la mise en place de politiques alimentaires et le rôle et la part des circuits de proximité pour répondre à ces enjeux. Ces questions seront analysées en abordant à la fois les dimensions sociales, environnementales et de valorisation du territoire.
- **Apporter des préconisations méthodologiques appropriées** pour les territoires à partir d'une analyse comparative de territoires aux contextes spécifiques.

Ce projet s'inscrit autour de la notion de **circuits de proximité** plus que de circuits courts : ce qui importe est d'abord la valorisation territoriale des ressources locales.

Il approche la question de la **gouvernance alimentaire territoriale**, telle que définie par Terres en villes et ses partenaires en 2008 comme « *un nouvel ensemble de coopération entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire* ».

Le pilotage et les partenaires du projet

Ce projet est copiloté par **Terres en Villes, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux** en s'appuyant sur les compétences et les actions menées par leurs réseaux ainsi que celles mobilisées par les réseaux partenaires. Une équipe de partenaires travaillant sur ces problématiques suivra l'ensemble du projet pour approfondir la méthodologie et l'expertise transversale.

L'originalité du projet réside dans l'association de personnes ressources diverses (cf. liste ci-dessous) venant en apport tout au long du processus de travail. Ils contribuent au projet à la lumière de leur expérience de leur domaine de compétence. Une plus-value particulière est attendue de la part des

chercheurs associés, qui apporteront un regard extérieur et une expertise scientifique et méthodologique au regard des travaux qu'ils auront menés par ailleurs. Les réseaux nationaux favoriseront par ailleurs l'échange d'expériences.

L'apport et l'implication des territoires de projet et des acteurs du développement territorial tout au long du projet est primordial dans l'analyse et la confrontation des expériences.

Partenaires du projet :

- *chercheurs associés* : Benoît Prévost (MCF Sciences Economiques, Université Montpellier 3), Claire Delfosse (Université de Lyon 2, Laboratoire d'études rurales), Clarisse Cazals (CEMAGREF Bordeaux)
- *réseaux nationaux impliqués* : FN CIVAM, FN CUMA, TRAME

Autres acteurs sollicités : Représentant des collectivités, représentant des réseaux ruraux régionaux, représentants des politiques alimentaires nationales et/ou territoriales

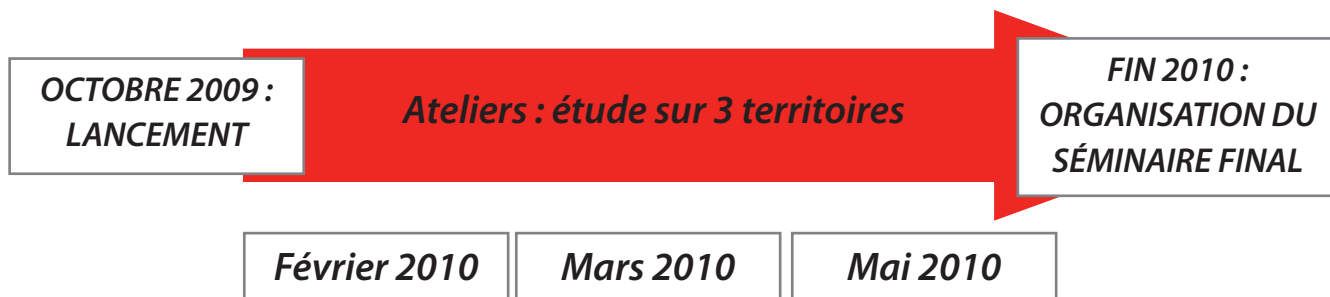
Suivi du projet :

Brigitte Midoux (Ministère de l'Agriculture), Max Barbier (DIACT), Yuna Chiffolleau (INRA), chef de file du sous-groupe de travail « Agriculture et alimentation » du Réseau Rural Français.

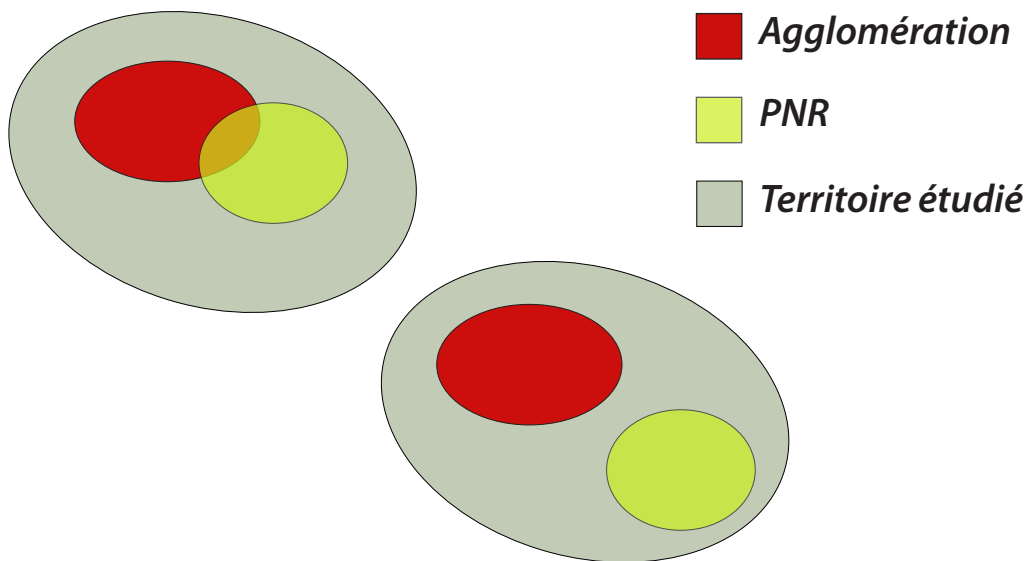
La méthodologie et le calendrier de travail

Un premier atelier de travail fin 2009 a permis de préciser les objectifs, les questions à se poser ainsi que la méthodologie du projet.

Le projet s'articule autour des trois ateliers axés sur des études de cas et doit donner lieu à une analyse transversale lors d'un séminaire final, fin 2010.



Trois ateliers seront donc menés pour approfondir une politique alimentaire et les actions en faveur des circuits de proximité, sur un **territoire** rassemblant une agglomération de Terres en Villes, un Parc Naturel Régional et une chambre d'agriculture, en se basant sur des **études de cas**.



Chaque étude de cas sera alors présentée et analysée selon une **grille d'analyse commune**, développant notamment les axes suivants :

- Présentation du **territoire** (caractéristiques géographiques, population, agricultures, autres activités développées),
- Présentation de la ou des **politique(s) alimentaire(s) et des actions menées** en faveur des circuits de proximité : contexte, mise en œuvre et organisation des acteurs, données économiques, liens avec d'autres politiques territoriales ou nationales,
- Principaux **résultats** : impacts économiques, réponses aux enjeux environnementaux, sociaux ou de valorisation du territoire,
- Analyse des **freins et leviers**.

A travers ces études de cas concrets, il s'agira d'identifier les démarches propres à chaque organisme et les interactions entre elles, ainsi que d'appréhender comment les caractéristiques géographiques et démographiques ou encore les différents liens urbain-rural peuvent expliquer les spécificités et points communs des politiques alimentaires et circuits de proximités développés.

Parallèlement, trois enjeux liés au développement des circuits de proximité et des politiques alimentaires seront approfondis :

- la **valorisation territoriale** ou comment le développement de circuits de proximité favorise l'émergence d'une communauté d'intérêt autour du territoire,
- les **enjeux environnementaux** ou comment les circuits de proximité sont utilisés pour répondre à ces enjeux et intégrés dans des dispositifs types agenda 21,
- les **enjeux sociaux** ou comment les circuits de proximité renforcent la cohésion sociale du territoire.

Les résultats attendus

En se basant sur les études de cas étudiées sur trois territoires spécifiques, le projet doit permettre une **analyse transversale** des politiques alimentaires, à travers les questions suivantes :

- **Quels enjeux sont visés par les différents acteurs publics à travers les actions menées sur les circuits de proximité et comment l'action publique est-elle légitimée ?**
- **En quoi l'organisation territoriale, et en particulier le partenariat urbain/rural, a-t-il une influence sur le développement des circuits de proximité ?**
- **Quels sont les impacts territoriaux des actions en faveur des circuits de proximité et quels sont les leviers et freins à leur développement ?**

A partir de cette analyse, des préconisations en terme d'accompagnement des territoires et de leurs acteurs pourront être proposées.

Le projet donnera également lieu à un séminaire final ouvert à l'ensemble des acteurs concernés et des membres des réseaux devant faciliter l'échange et la présentation des résultats du projet.